

Fouad Marri Avril 2017

**INSEA** 

## Enoncé du devoir numéro 2 de l'Assurance Non Vie II : Tarification et Provisionnement

- Vous devez me remettre un seul document pdf contenant vos réponses
- Ce devoir est à remettre au plus tard le 25 avril 2017, à 23h30.
- AUCUN travail ne sera accepté après cette heure.
- Ce devoir s'adresse à l'ensemble de la classe (Actuariat 2ème Année); il est obligatoire et individuel
- Tout plagiat, fraude, collaboration à l'un ou l'autre de ces évènements entraîne la mention zéro pour le travail, et ce, pour toutes les personnes impliquées.
- Mettrez le code SAS et R dans l'annexe du rapport (.pdf)
- Tous les graphiques et les outputs SAS et R du rapport devrait être interprétés
- 1. Donner une définition de l'antisélection (donner des exemples)
- 2. Quelles sont les assurances obligatoires au Maroc(pour chacune des assurances, donner une définition).
- 3. Dans une branche d'assurance, à la fin de l'exercice 2016, on dispose des règlements des sinistres (fichier : trii.csv) :
  - (a) Calculer sous R les provisions à constituer en utilisant la méthode Chain Ladder, London Chain, London Pivot, méthode de Mack et la méthode de glm. Interpréter vos résultats.
  - (b) Calculer sous SAS les provisions à constituer en utilisant la méthode Chain Ladder, London Chain, London Pivot, méthode de Mack et la méthode de glm. Interpréter vos résultats.